



ZOOM

UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE locale

La valorisation de la matière organique est un moyen de renforcer la coopération entre les villes et les activités agricoles. La Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Organic Vallée » située à Bélesta-en-Lauragais (31), dont un des buts est d'installer des agriculteurs, en est un exemple. Anne Victor, ingénieure projet, en brosse le portrait.

Perspectives Agricoles : Quelle est la genèse de cette société coopérative ?

Anne Victor : Organic Vallée a été créée en 2015 grâce à une opportunité de reprise de terres à proximité immédiate de la plateforme multifilière de compostage et de méthanisation « CLER VERTS », sous l'impulsion de Jean-Luc Da Lozzo, agriculteur, co-fondateur de CLER VERTS et gérant de la SCIC. Elle occupe un site de 55 hectares, dont 30 ha cultivables et 15 ha de bois, à 40 minutes de Toulouse. Il s'agit de rajouter des étapes de valorisation de biodéchets ou d'invidus issus de l'agglomération toulousaine, avant de les transformer en énergie renouvelable ou en fertilisant. L'idée est de faciliter la création de projets agricoles sur le principe de l'économie circulaire. En lien avec la plateforme multifilière, des activités agricoles installées sur le site peuvent valoriser les extraits organiques et recevoir



en retour du compost, utilisable en agriculture biologique. Les productions agricoles pourront être vendues dans les communes voisines.

P. A. : Quels projets ont ainsi pu voir le jour ?

A. V. : Lors de la création d'Organic Vallée en 2015, un jeune maraîcher s'est installé sur 2 ha du site, dont 4000 m² sont actuellement en production « maraîchage sur sol vivant ». En 2016 un élevage de Porcs Mangalica a été créé pour démontrer la faisabilité d'une activité d'élevage utilisant des restes alimentaires végétaux. En 2017, trois autres projets sont arrivés sur le site. Un éleveur de cochons noirs gascons a débuté une activité d'engraissement. L'alimentation des porcs est basée sur la valorisation d'invidus de fruits, de légumes et de pain. Il fait également pâturer ses animaux de manière extensive, dans des parcs installés sous des chênes, entretenant ainsi les bois. La seconde activité est un élevage d'escargots, actuellement sur 200 m². D'autre part, un projet d'agroforesterie a été initié début 2017 avec la plantation de 7 ha en vue d'accueillir des maraîchers, voire une production de céréales transformées par un paysan-boulangier. Un producteur de champignon alimentaire est également présent sur le site. Il fabrique des biomatériaux à partir de mycélium, en recyclant la matière organique, et a créé un laboratoire pour étudier les possibilités de développement de ce type de produit.

P. A. : Des projets de plus grande taille sont-ils envisageables ?

A. V. : Organic Vallée a pour ambition d'être un site pilote de valorisation de la matière organique. La création d'emplois et le renforcement du lien social en milieu rural et péri-urbain sont également visés. Cela ne s'envisage, à ce jour, qu'au niveau de petites entités économiques. Il s'agit de faire en sorte que cette expérience puisse essaimer dans d'autres contextes locaux. De plus, Organic Vallée a initié et anime une démarche de pôle territorial de coopération économique et bénéfique à ce titre d'une aide de l'État afin de développer des projets économiques et sociaux innovants. Ainsi, trente partenaires locaux - des associations, des établissements d'enseignements, la Chambre Régionale d'Agriculture, la communauté de commune, etc. - suivent les travaux et/ou participent aux axes de développement du pôle, tels que les circuits courts alimentaires, la valorisation de la biomasse, la consolidation des pratiques agro-écologiques, ou encore la lutte contre le gaspillage alimentaire. La diffusion des connaissances faisant partie de la mission, un catalogue de formation est en cours de préparation.

Propos recueillis par Benoît Moureaux
b.moureaux@perspectives-agricoles.com



Le 1^{er} BIOFERTILISANT homologué en association avec des engrais

Stimulation de la croissance et du développement du système racinaire.

Augmentation de la biodisponibilité des éléments présents dans le sol : l'azote, les oligo-éléments et en particulier le phosphore.



*Experts pour la croissance

**E4CDX2 est une préparation microbienne à base de *Bacillus amyloliquefaciens* additif agronomique pour matière fertilisante homologué, AMM n°1000030

www.compo-expert.fr

ADVERT Conseil - COMPO EXPERT France S.A.S. - RCS Nanterre 753 702 315 - Tél. 01 41 05 49 45 - 12/2017 - © Photos : COMPO EXPERT + Shutterstock